

ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS

6 QUAI D'ORLEANS

75004 PARIS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Présenté en Euros

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS
BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025
Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	48 846	43 972	4 873	0,93	509	0,09
Autres immobilisations incorporelles	18 751		18 751	3,57	18 751	3,43
Immobilisations corporelles						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	108 917	97 734	11 183	2,13	3 842	0,70
Autres immobilisations corporelles	4 893 304	4 418 539	474 765	90,37	454 128	83,16
Immobilisations financières						
Autres immobilisations financières	2 400		2 400	0,46	800	0,15
Total de l'actif immobilisé (III)	5 072 218	4 560 245	511 973	97,45	478 031	87,54
Stocks et en-cours						
Créances						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	215		215	0,04		
. Personnel	104		104	0,02	20	0,00
Charges constatées d'avance	2 725		2 725	0,52	8 606	1,58
Valeurs mobilières de placement						
. Autres titres	15		15	0,00	15	0,00
Disponibilités	10 321		10 321	1,96	59 407	10,88
Total de l'actif circulant (IV)	13 380		13 380	2,55	68 047	12,46
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	5 085 598	4 560 245	525 352	100,00	546 078	100,00

ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	46 051	8,77	46 051	8,43
Réserves				
Autres réserves	235 542	44,84		
Résultat de l'exercice	88 579	16,86	235 542	43,13
Subventions d'investissement			93 644	17,15
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	370 171	70,46	375 237	68,71
Autres fonds propres				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 597	2,97	29 451	5,39
Dettes fiscales et sociales	133 270	25,37	84 104	15,40
Autres dettes	6 313	1,20	57 286	10,49
TOTAL DES DETTES (III)	155 181	29,54	170 841	31,29
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	525 352	100,00	546 078	100,00

ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS
COMPTÉ DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025
Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
Produits d'exploitation						
Montant net du chiffre d'affaires						
Subventions	1 756 813	98,41	628 420	98,51	1 128 393	179,56
Autres produits	28 474	1,59	9 516	1,49	18 958	199,22
Total des produits d'exploitation (I)	1 785 286	100,00	637 936	100,00	1 147 350	179,85
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes (1)	587 744	32,92	188 950	29,62	398 794	211,06
Impôts, taxes et versements assimilés	45 665	2,56	14 685	2,30	30 980	210,96
Salaires	653 674	36,61	137 423	21,54	516 251	375,67
Cotisations sociales	215 496	12,07	44 389	6,96	171 107	385,47
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	153 925	8,62	103 362	16,20	50 563	48,92
Autres charges	37 173	2,08	1 802	0,28	35 371	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	1 693 677	94,87	490 611	76,91	1 203 066	245,22
(1) Y compris :						
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	91 609	5,13	147 325	23,09	-55 716	-37,81
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Produits financiers :						
Différences positives de change	10	0,00	6	0,00	4	66,67
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et						
Total des produits financiers (V)	10	0,00	6	0,00	4	66,67
Charges financières :						
Intérêts et charges assimilées (3)	50	0,00			50	N/S
Différences négatives de change	2 682	0,15	889	0,14	1 793	201,69
Total des charges financières (VI)	2 732	0,15	889	0,14	1 843	207,31
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 723	-0,14	-884	-0,13	-1 839	-208,02
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	88 887	4,98	146 442	22,96	-57 555	-39,29
Produits exceptionnels			93 623	14,68	-93 623	-100,00
Total des produits exceptionnels (VII)			93 623	14,68	-93 623	-100,00
Charges exceptionnelles	308	0,02	4 523	0,71	-4 215	-93,18
Total des charges exceptionnelles (VIII)	308	0,02	4 523	0,71	-4 215	-93,18
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-308	-0,01	89 100	13,97	-89 408	-100,34

ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS

COMPTE DE RESULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 785 296	100,00	731 565	114,68	1 053 731	144,04
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 696 717	95,04	496 023	77,75	1 200 694	242,06
BENEFICE OU PERTE	88 579 Bénéfice	4,96	235 542 Bénéfice	36,92	-146 963	-62,38
(2) Dont produits concernant les entités liées						
(3) Dont intérêts concernant les entités liées						

ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS
BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	48 846	43 972	4 873	0,93	509	0,09
CONCESS.BREVETS LICENCES	48 846		48 846	9,30	43 879	8,04
AMORT.CONC.BREVETS LICENCES		43 972	-43 972	-8,36	-43 370	-7,93
Autres immobilisations incorporelles	18 751		18 751	3,57	18 751	3,43
DROIT AU BAIL	18 751		18 751	3,57	18 751	3,43
Immobilisations corporelles						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	108 917	97 734	11 183	2,13	3 842	0,70
MATERIEL ET OUTILLAGE	60 018		60 018	11,42	60 018	10,99
MATERIEL INDUSTRIEL	48 900		48 900	9,31	40 515	7,42
AMORT.MATERIEL&OUTILLAGE		59 218	-59 218	-11,26	-59 018	-10,80
AMORT MATERIEL INDUSTRIEL		38 516	-38 516	-7,32	-37 672	-6,89
Autres immobilisations corporelles	4 893 304	4 418 539	474 765	90,37	454 128	83,16
INSTAL./AGENC.DIVERS	537 373		537 373	102,29	427 348	78,26
INSTALL.AGENCT.TRAVAUX	3 954 890		3 954 890	752,81	3 954 890	724,24
MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	224 670		224 670	42,77	195 259	35,76
MOBILIER	167 383		167 383	31,86	133 903	24,52
RUVRES D'ART	8 988		8 988	1,71	8 988	1,65
AMORT.AG.CONS.DIVERS		4 188 949	-4 188 949	-797,35	-4 067 292	-744,81
AMORT.MAT.BUREAU &INFORMATIQUE		148 038	-148 038	-28,17	-133 252	-24,39
AMORT. MOBILIER		81 552	-81 552	-15,51	-65 717	-12,02
Immobilisations financières						
Autres immobilisations financières	2 400		2 400	0,46	800	0,15
DEPOTS VERSES	2 400		2 400	0,46	800	0,15
Total de l'actif immobilisé (III)	5 072 218	4 560 245	511 973	97,45	478 031	87,54
Stocks et en-cours						
Créances						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	215		215	0,04		
FOURNISSEURS UE	215		215	0,04		
. Personnel	104		104	0,02	20	0,00
PERSONNEL	104		104	0,02	20	0,00
Charges constatées d'avance	2 725		2 725	0,52	8 606	1,58
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 725		2 725	0,52	8 606	1,58
Valeurs mobilières de placement						
. Autres titres	15		15	0,00	15	0,00
ACTIONS TITRES COTES	15		15	0,00	15	0,00
Disponibilités	10 321		10 321	1,96	59 407	10,88
CREDIT MUTUEL COMPTE 01	54		54	0,01	55 034	10,08
CREDIT MUTUEL COMPTE 02	9 333		9 333	1,78	3 882	0,71
CREDIT MUTUEL COMPTE 03	165		165	0,03		
CAISSE	769		769	0,15	491	0,09
Total de l'actif circulant (IV)	13 380		13 380	2,55	68 047	12,46
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	5 085 598	4 560 245	525 352	100,00	546 078	100,00

ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS
BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	46 051	8,77	46 051	8,43
PREMIERE SITUATION NETTE ETABLIE	46 051	8,77	46 051	8,43
Réserves				
Autres réserves	235 542	44,84		
AUTRES RESERVES	235 542	44,84		
Résultat de l'exercice	88 579	16,86	235 542	43,13
Subventions d'investissement			93 644	17,15
SUBV. INVEST TRAVAUX	3 870 490	736,74	3 870 490	708,78
SUBVENTIONS EQUIPEMENT ENT ORG PRIVES	700	0,13	700	0,13
SUBV. TRAVAUX AMORTIE	-3 870 490	-736,73	-3 777 546	-691,75
SUBV. EQUIPEMENT ENT ORG PRIVES AMORTIE	-700	-0,12		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	370 171	70,46	375 237	68,71
Autres fonds propres				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 597	2,97	29 451	5,39
FOURNISSEURS	2 756	0,52	17 453	3,20
FOURNISSEURS UE			187	0,03
FOURN FACTURES NON PARVENUES.	12 842	2,44	11 810	2,16
Dettes fiscales et sociales	133 270	25,37	84 104	15,40
PERS CONGES A PAYER	20 286	3,86	24 033	4,40
SECURITE SOCIALE	28 677	5,46	14 541	2,66
HUMANIS PREVOYANCE (24620094)	3 885	0,74	203	0,04
MALAKOFF MEDERIC RETRAITE	8 269	1,57	4 053	0,74
FINANCEMENT PARITARISME			723	0,13
TAXE D'APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	567	0,11	318	0,06
ORG.SOC. CONGES A PAYER	9 131	1,74	10 382	1,90
PRELEVEMENT A LA SOURCE	2 151	0,41	1 232	0,23
ETAT TVA A DECAISSER	11 467	2,18	4 473	0,82
TAXE SUR LES SALAIRES	33 342	6,35	12 933	2,37
FORMATION CONTINUE	15 495	2,95	11 212	2,05
Autres dettes	6 313	1,20	57 286	10,49
SHLP	6 313	1,20		
MINISTERE POLONAIS DE LA CULTURE			57 286	10,49
TOTAL DES DETTES (III)	155 181	29,54	170 841	31,29
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	525 352	100,00	546 078	100,00

ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS
COMPTÉ DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
Produits d'exploitation						
Montant net du chiffre d'affaires						
Subventions	1 756 813	98,41	628 420	98,51	1 128 393	179,56
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			140 278	21,99	-140 278	-100,00
SUBVENTION DU MINISTERE POLONAIS DE LA CULTURE	1 646 169	92,21	488 143	76,52	1 158 026	237,23
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	16 999	0,95			16 999	N/S
QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L	93 644	5,25			93 644	N/S
Autres produits	28 474	1,59	9 516	1,49	18 958	199,22
PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	379	0,02	4	0,00	375	N/S
DON	554	0,03	15	0,00	539	N/S
LOCATIONS	8 400	0,47	500	0,08	7 900	N/S
TRADUCTION	6 056	0,34	1 500	0,24	4 556	303,73
VISITE MUSEE	9 802	0,55	1 257	0,20	8 545	679,79
PRESENTATION LIVRE			6 240	0,98	-6 240	-100,00
PAUSES CAFES-DEJEUNER	221	0,01			221	N/S
VENTES DIVERS	1 928	0,11			1 928	N/S
CONTRIBUTION VOLONTAIRE CONCERT	1 135	0,06			1 135	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	1 785 286	100,00	637 936	100,00	1 147 350	179,85
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes (1)	587 744	32,92	188 950	29,62	398 794	211,06
ACHATS ETUDES PRESTATIONS SERVICE	76 860	4,31	47 862	7,50	28 998	60,59
PRESTATIONS INTRACOM	71 352	4,00	8 692	1,36	62 660	720,89
ACHATS FOURN.NON STOCK.(ENERGIE EAU)	33 554	1,88	18 014	2,82	15 540	86,27
ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT	18 237	1,02	3 772	0,59	14 465	383,48
ACHATS MATERIELS INTRACOM	6 139	0,34			6 139	N/S
ACHATS MATERIELS INTRACOM AVEC TVA			1 583	0,25	-1 583	-100,00
ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES	3 290	0,18	5 135	0,80	-1 845	-35,92
ACHATS MATERIELS INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE INTRACOM	5 358	0,30			5 358	N/S
LOCATIONS IMMOBILIERES	30 529	1,71	4 874	0,76	25 655	526,36
HEBERGEMENTS	431	0,02	139	0,02	292	210,07
LOCATIONS MOBILIERES	19 376	1,09	8 543	1,34	10 833	126,81
CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIE	298	0,02	208	0,03	90	43,27
ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER	25 798	1,45	1 440	0,23	24 358	N/S
ENTRETIEN SUR BIEN MOBILIER	124 376	6,97	2 293	0,36	122 083	N/S
MAINTENANCE	3 821	0,21	11 048	1,73	-7 227	-65,40
ASSURANCES	16 554	0,93	12 558	1,97	3 996	31,82
DOCUMENTATION GENERALE	3 061	0,17	1 311	0,21	1 750	133,49
HONORAIRES COMPTABLES	31 881	1,79	7 466	1,17	24 415	327,02
HONORAIRES CAC	17 040	0,95	7 488	1,17	9 552	127,56
HONORAIRES AVOCATS	7 860	0,44	1 500	0,24	6 360	424,00
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX			3 360	0,53	-3 360	-100,00
ANNONCES ET INSERTIONS	2 080	0,12	2 360	0,37	-280	-11,85
CADEAUX A LA CLIENTELE	91	0,01			91	N/S
CATALOGUES ET IMPRIMES	5 996	0,34	2 781	0,44	3 215	115,61
CATALOGUES ET IMPRIMES INTRACOM	19 317	1,08	16 818	2,64	2 499	14,86
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	29 985	1,68	5 107	0,80	24 878	487,14
RECEPTIONS	15 498	0,87	7 107	1,11	8 391	118,07
FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS	16 785	0,94	6 716	1,05	10 069	149,93
FRAIS SUR TITRES	2 129	0,12	216	0,03	1 913	885,65
ABONNEMENTS	49	0,00	561	0,09	-512	-91,26
Impôts, taxes et versements assimilés	45 665	2,56	14 685	2,30	30 980	210,96
IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	23 459	1,31	9 883	1,55	13 576	137,37
IMPOTS TAXE APPRENTISSAGE	3 717	0,21			3 717	N/S

ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS
COMPTÉ DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTINU	17 923	1,00	4 244	0,67	13 679	322,31
IMPOTS VERSEMENT LIBERATOIRE TAXE APPREN	567	0,03	137	0,02	430	313,87
IMPOTS TAXE PROFESSIONNELLE			421	0,07	-421	-100,00
Salaires	653 674	36,61	137 423	21,54	516 251	375,67
SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	629 288	35,25	150 164	23,54	479 124	319,07
PERS CONGES PAYES	-3 747	-0,20	-14 350	-2,24	10 603	73,89
PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	10 480	0,59	1 609	0,25	8 871	551,34
INDEMNITE DE RUPTURE CONVENTIONNELLE	17 653	0,99			17 653	N/S
Cotisations sociales	215 496	12,07	44 389	6,96	171 107	385,47
PERS COTISATIONS A L'URSSAF	162 171	9,08	35 993	5,64	126 178	350,56
CHARGES SUR CONGES PAYES	-1 251	-0,06	-6 025	-0,93	4 774	79,24
PERS COTISATIONS AUX MUTUELLES	7 485	0,42	2 054	0,32	5 431	264,41
PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	44 751	2,51	10 158	1,59	34 593	340,55
PERS COTISATIONS AUTRES ORG SOCIAUX			152	0,02	-152	-100,00
PERS MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	2 340	0,13	2 058	0,32	282	13,70
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	153 925	8,62	103 362	16,20	50 563	48,92
DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	603	0,03	6	0,00	597	N/S
DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	153 322	8,59	103 357	16,20	49 965	48,34
Autres charges	37 173	2,08	1 802	0,28	35 371	N/S
DROITS AUTEUR REPRODUCTION	4 080	0,23	1 800	0,28	2 280	126,67
DROITS AUTEUR REPRODUCTION INTRACOM	31 730	1,78			31 730	N/S
CHARGES DIV.GESTION COURANTE	1 362	0,08	2	0,00	1 360	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	1 693 677	94,87	490 611	76,91	1 203 066	245,22
(1) Y compris :						
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	91 609	5,13	147 325	23,09	-55 716	-37,81
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Produits financiers :						
Différences positives de change	10	0,00	6	0,00	4	66,67
GAINS DE CHANGE	10	0,00	6	0,00	4	66,67
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et						
Total des produits financiers (V)	10	0,00	6	0,00	4	66,67
Charges financières :						
Intérêts et charges assimilées (3)	50	0,00			50	N/S
INTERETS OBLIGATIONS CAUTIONNEES	50	0,00			50	N/S
Différences négatives de change	2 682	0,15	889	0,14	1 793	201,69
PERTES DE CHANGE	2 682	0,15	889	0,14	1 793	201,69
Total des charges financières (VI)	2 732	0,15	889	0,14	1 843	207,31
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 723	-0,14	-884	-0,13	-1 839	-208,02
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	88 887	4,98	146 442	22,96	-57 555	-39,29
Produits exceptionnels			93 623	14,68	-93 623	-100,00
EXCEPT QUOTE-PART SUBVENT.NVEST AU RESUL			93 623	14,68	-93 623	-100,00
Total des produits exceptionnels (VII)			93 623	14,68	-93 623	-100,00
Charges exceptionnelles	308	0,02	4 523	0,71	-4 215	-93,18
EXCEPT PENALITES ET AMENDES	308	0,02	50	0,01	258	516,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES			4 473	0,70	-4 473	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	308	0,02	4 523	0,71	-4 215	-93,18

ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS

COMPTE DE RESULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-308	-0,01	89 100	13,97	-89 408	-100,34
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 785 296	100,00	731 565	114,68	1 053 731	144,04
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 696 717	95,04	496 023	77,75	1 200 694	242,06
BENEFICE OU PERTE	88 579 Bénéfice	4,96	235 542 Bénéfice	36,92	-146 963	-62,38
(2) Dont produits concernant les entités liées						
(3) Dont intérêts concernant les entités liées						

ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS

Siège social : 6 QUAI D'ORLEANS – 75004 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes France
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS

6 QUAI D'ORLEANS

75004 PARIS

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Institut Bibliothèque Polonaise de Paris (« AIBPP ») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Événements significatifs » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable lié à l'application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles



PKF Arsilon Commissariat aux Comptes France

3 rue d'Héliopolis

75017 Paris

01 42 94 42 42

www.pkf-arsilon.com

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes France - Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris Ile-de-France et Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris - SAS au capital de 166 250 €. Siège social : 3, rue d'Héliopolis - 75017 PARIS. RCS PARIS 622 027 860. TVA n° FR 17 622 027 860. SIRET 622 027 860 00080. Code APE 6920Z. PKF Arsilon Commissariat aux Comptes France est membre de PKF Global, le réseau des entités membres de PKF International Limited, dont chaque membre est une entité juridique distincte et indépendante vis-à-vis de laquelle aucune responsabilité ne saurait être recherchée pour une quelconque action ou inaction d'une autre entité membre ou société correspondante.

nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 23 juin 2026,

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes



Paul Gauteur



ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS
BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025
Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	48 846	43 972	4 873	0,93	509	0,09
Autres immobilisations incorporelles	18 751		18 751	3,57	18 751	3,43
Immobilisations corporelles						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	108 917	97 734	11 183	2,13	3 842	0,70
Autres immobilisations corporelles	4 893 304	4 418 539	474 765	90,37	454 128	83,16
Immobilisations financières						
Autres immobilisations financières	2 400		2 400	0,46	800	0,15
Total de l'actif immobilisé (III)	5 072 218	4 560 245	511 973	97,45	478 031	87,54
Stocks et en-cours						
Créances						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	215		215	0,04		
. Personnel	104		104	0,02	20	0,00
Charges constatées d'avance	2 725		2 725	0,52	8 606	1,58
Valeurs mobilières de placement						
. Autres titres	15		15	0,00	15	0,00
Disponibilités	10 321		10 321	1,96	59 407	10,88
Total de l'actif circulant (IV)	13 380		13 380	2,55	68 047	12,46
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	5 085 598	4 560 245	525 352	100,00	546 078	100,00

ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	46 051	8,77	46 051	8,43
Réserves				
Autres réserves	235 542	44,84		
Résultat de l'exercice	88 579	16,86	235 542	43,13
Subventions d'investissement			93 644	17,15
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	370 171	70,46	375 237	68,71
Autres fonds propres				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 597	2,97	29 451	5,39
Dettes fiscales et sociales	133 270	25,37	84 104	15,40
Autres dettes	6 313	1,20	57 286	10,49
TOTAL DES DETTES (III)	155 181	29,54	170 841	31,29
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	525 352	100,00	546 078	100,00

ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS
COMPTÉ DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025
Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
Produits d'exploitation						
Montant net du chiffre d'affaires						
Subventions	1 756 813	98,41	628 420	98,51	1 128 393	179,56
Autres produits	28 474	1,59	9 516	1,49	18 958	199,22
Total des produits d'exploitation (I)	1 785 286	100,00	637 936	100,00	1 147 350	179,85
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes (1)	587 744	32,92	188 950	29,62	398 794	211,06
Impôts, taxes et versements assimilés	45 665	2,56	14 685	2,30	30 980	210,96
Salaires	653 674	36,61	137 423	21,54	516 251	375,67
Cotisations sociales	215 496	12,07	44 389	6,96	171 107	385,47
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	153 925	8,62	103 362	16,20	50 563	48,92
Autres charges	37 173	2,08	1 802	0,28	35 371	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	1 693 677	94,87	490 611	76,91	1 203 066	245,22
(1) Y compris :						
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	91 609	5,13	147 325	23,09	-55 716	-37,81
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Produits financiers :						
Différences positives de change	10	0,00	6	0,00	4	66,67
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et						
Total des produits financiers (V)	10	0,00	6	0,00	4	66,67
Charges financières :						
Intérêts et charges assimilées (3)	50	0,00			50	N/S
Différences négatives de change	2 682	0,15	889	0,14	1 793	201,69
Total des charges financières (VI)	2 732	0,15	889	0,14	1 843	207,31
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 723	-0,14	-884	-0,13	-1 839	-208,02
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	88 887	4,98	146 442	22,96	-57 555	-39,29
Produits exceptionnels			93 623	14,68	-93 623	-100,00
Total des produits exceptionnels (VII)			93 623	14,68	-93 623	-100,00
Charges exceptionnelles	308	0,02	4 523	0,71	-4 215	-93,18
Total des charges exceptionnelles (VIII)	308	0,02	4 523	0,71	-4 215	-93,18
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-308	-0,01	89 100	13,97	-89 408	-100,34

ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS

COMPTE DE RESULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 785 296	100,00	731 565	114,68	1 053 731	144,04
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 696 717	95,04	496 023	77,75	1 200 694	242,06
BENEFICE OU PERTE	88 579 Bénéfice	4,96	235 542 Bénéfice	36,92	-146 963	-62,38
(2) Dont produits concernant les entités liées						
(3) Dont intérêts concernant les entités liées						

Préambule

L'Association Institut Bibliothèque Polonaise de Paris, créée le 08/11/2023, a pour activité la gestion des bibliothèques et des archives.

Son financement repose sur des subventions, des dons, la vente de billets de visite du musée, des services de traduction et des présentations de livres.

L'association emploie 21 salariés.

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 525 352,39 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 88 578,77 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/02/2026 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation

--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06

--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

L'association a reçu un total de subventions de 1 646 969,09 EUR du Ministère polonais de la Culture, ainsi qu'une subvention d'investissement d'un montant de 16 999,32 EUR.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général (règlement ANC n° 2014-03 consolidé et modifié notamment par le règlement ANC n° 2022-06), aux prescriptions du Code de commerce ainsi qu'au règlement ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

2.2.3 - Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

ASSOCIATION INSTITUT BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	19 260			23 624
Immobilisations corporelles	457 971	3 797		485 948
Immobilisations financières	800	1 600		2 400
TOTAL	478 031	5 397		511 973

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	43 370	603		43 972
TOTAL I	43 370	603		43 972
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. géné., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels	96 690	1 044		97 734
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers	4 067 292	16 718		4 188 949
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	198 969	28 465		229 590
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	4 362 950	46 227		4 516 273
TOTAL GENERAL (I+II)	4 406 320	46 830		4 560 245

3.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	2 400		2 400
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances	319	319	
Charges constatées d'avance	2 725	2 725	
TOTAL	5 444	3 044	2 400

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	
Autres produits à recevoir	-6 313
TOTAL	-6 313

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	46 051				46 051
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					235 542
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	235 542				88 579
Dont générosité du public					
Situation nette	281 593				370 171
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	93 644				
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	375 237				370 171
TOTAL dont générosité du public					

5 - Notes sur le compte de résultat

5.1 - Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
MINISTERE POLONAIS DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE	SUBVENTION D'EXPLOITATION		1 646 169			
TOTAL			1 646 169			

Dans le cadre de l'entretien et du fonctionnement de la Bibliothèque Polonaise à Paris (mission déléguée par l'IBPP à l'AIBPP pour l'exercice), l'association AIBPP perçoit une subvention de l'IBPP, provenant du Ministère polonais de la Culture et du Patrimoine.

Ainsi, au cours de l'exercice 2025, et au titre de celui-ci, l'AIBPP a reçu la somme de 1 646 969,09 EUR et a remboursé 55 033,83 EUR au titre de la subvention perçue en 2024. L'accord entre l'IBPP et l'AIBPP mentionne un montant global subventionné de 7 150 000 PLN, établi sur la base des dépenses budgétées.

Toutefois, l'association a dû restituer au Ministère en 2025 la somme de 847,49 EUR correspondant à la caution d'un logement mis à la disposition des chercheurs en 2024 à Arcueil. Bien que le montant initial de la caution ait été de 800 EUR, une différence de change résultant d'un virement effectué en PLN a porté le montant final à 847,49 EUR.

Enfin, l'AIBPP a procédé, en janvier 2026, à la restitution au Ministère du reliquat de la subvention du Ministère pour un montant de 343,81 EUR, ainsi que du reliquat de la subvention d'investissement, pour un montant de 164,84 EUR.

6 - Autres informations

6.1 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres		
Non Cadres	21	
TOTAL	21	0

6.2 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6 000 E.